

Monsieur Bernard CAZENEUVE

Premier ministre

Hôtel Matignon
57, Rue de Varennes
75007 Paris

Guyane, le 24 mars 2017

Monsieur le Premier ministre,

Au moment où nous traçons ces lignes, des quartiers de Cayenne sont le théâtre d'échauffourées et nous craignons tous que la situation ne dégénère pour devenir littéralement incontrôlable.

Certaines problématiques sur lesquelles nous alertions le gouvernement n'ont pas obtenu les réponses espérées et aujourd'hui les citoyens ont décidé de prendre en main leur destin.

Aussi, nous souhaitons à nouveau vous faire partager nos inquiétudes quant à l'issue de ces manifestations dont nous aurons du mal à circonscrire les conséquences qui, au demeurant, pourraient se révéler d'une gravité jusqu'alors inégalée.

Parmi les plus emblématiques nous notons le départ de navires de commerce du port de Dégrad-des-cannes qui n'ont pu décharger leur cargaison, avec à très court terme de sérieuses difficultés d'approvisionnement en médicaments, denrées alimentaires ou en carburant.

A ce jour, il nous paraît indispensable de mettre de côté les contraintes d'ordre réglementaire et législatif qui empêcheraient le déplacement d'une délégation interministérielle sur le sol guyanais. Tout autant, il nous semble inacceptable d'opposer la période de réserve qui précède les élections à la situation de crise que connaît le territoire guyanais.

En clair, notre situation exceptionnelle doit impérativement conduire à l'adoption de mesures exceptionnelles.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment d'analyser, avec la meilleure objectivité, la possibilité d'organiser en Guyane et dans les délais les plus courts, les discussions susceptibles d'une part de rétablir un climat d'apaisement, et d'autre part d'extraire la Guyane de cette situation insupportable qui n'a que trop duré.

Sachant pouvoir compter sur votre implication sans réserve dans ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le premier Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Chantal BERTHELOT



Gabriel SERVILLE



Georges PATIENT



Antoine KARAM

